

Co-développement, comment garder la main sur un projet d'EnR de territoire d'envergure ?

Co développement : Comment les collectivités et les habitants peuvent garder la main sur le développement des énergies renouvelables sur leur territoire ? Comment les professionnels du développement peuvent intégrer les acteurs locaux dans leurs projets ?

QUELS SONT LES OBJECTIFS

- Comprendre l'intérêt et les limites du co-développement et les différents modèles de co-développement
- Prendre conscience de l'enjeu de nos représentations des autres acteurs et donner des outils pour comprendre l'autre
- Savoir identifier les intérêts de chacun
- Comprendre les ingrédients d'un co-développement réussi
- Donner des outils pour se répartir les rôles en co-développement
- Comprendre les rôles que peut prendre la collectivité
- Donner des outils pour négocier de manière transparente le partage de la valeur entre co-développeurs
- Donner des outils pour choisir la procédure adaptée de mise à disposition du foncier public et les possibilités pour la collectivité de choisir son partenaire
- Connaître la méthode pour sécuriser le partenariat (protocole de développement, société de projet de développement, pacte d'actionnaires)

A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- Les porteurs de projets (collectifs d'habitants, agriculteurs, ...) avec une dynamique avancée sur la faisabilité du projet, voire sur la structuration juridique
- Les élus* et chargés de mission des collectivités territoriales
- Les structures d'accompagnement des projets

*la prise en charges de la formation pour les élus ne sera pas possible (Qualiopi n'était pas une certification s'adressant aux formations des élus)

MODALITÉS LOGISTIQUES

Durée : 1 jour soit 7 heures

Horaires : 9h-12h30 / 14h-17h30

Effectif : minimum 6 personnes, maximum 20 personnes

Lieu de la formation : Maison de la consommation et de l'environnement, 48 Bd Magenta, 35000 Rennes- proche gare de Rennes

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre cette formation, merci de nous contacter afin que nous puissions vous accueillir dans leurs meilleures conditions possibles. Sophie le Quinquis au 02 56 85 66 41

PAR QUI ?

- Un ou plusieurs spécialistes de l'émergence et du développement de projets d'énergies renouvelables (maîtrisant les montages juridiques et financiers) à l'échelle locale agissant avec des collectivités et des citoyens sur des cas concrets
- Des retours d'expérience de porteurs de projets

COMMENT EST - CE ANIMÉ ?

- Outils d'animation utiles aux participants pour l'application pratique des connaissances, favorisant l'échange (questions/réponses) et le partage des expériences entre participants
- Utilisation de nombreux exemples de réalisations et retours d'expérience
- Travail en groupe, mise en situation sur des cas pratiques
- Support ludique jeu coopératif « concevoir une stratégie de développement »

- Échanges en vidéos avec un spécialiste du co développement
- Les supports de formation seront disponibles en version numérique à l'issue de la formation

PROGRAMME :

Accueil / Introduction

Intérêts et limites du co-développement

- Identifier les intérêts et limites du co-développement : réduction du risque, partage des retombées économiques et de la gouvernance grâce à un support ludique
- Savoir évaluer la place que la collectivité et/ou les habitants souhaitent prendre ?
- Panorama des sources de financement en phase de développement

Comment codévelopper un projet EnR ?

- Témoignage à distance d'un expert
- Méthode et outils pour sélectionner son partenaire et sécuriser le partenariat
- Les points d'attention entre partenaires dans la négociation
- Savoir s'entourer : pour constituer les fonds propres et pour le savoir-faire
- Valoriser dans le capital toutes les contributions des partenaires

Conclusion et évaluation de la session

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test de positionnement amont : diffusion d'un questionnaire pour connaître le niveau d'aisance des stagiaires et leurs attentes sur les 1 jour de formation

Suivi de la participation : feuilles d'émargement, signées par demi-journées

Évaluation des acquis : elle se fait en séance, de manière adaptative, via les différents exercices de mise en pratique et selon l'aisance et le ressenti du participant.

Évaluation qualitative de la formation (à chaud) : elle se fait sur place, via des outils de feed-back et un recueil des retours par la formatrice

TARIF

Adhérents (Taranis, EP, Breizh ALEC)

- Porteurs de projets bénévoles (association, société citoyenne) : 25€
- Salariés/agents de structures partenaires Bretagne (collectivités, SDE, SEM, agents de l'Etat) : 350€

Non adhérents

- Porteurs de projets bénévoles (association, société citoyenne) : 25€
- Salariés/agents de structures partenaires Bretagne (collectivités, SDE, SEM, agents de l'Etat etc..) : 450€

Préinscription :

La formation ne pourra se faire qu'avec un nombre minimum d'inscrit. Nous vous tiendrons informé.

[Cliquez ici](#)